Liberté



3. Le discours partitionniste (part two)

Alain Roy

Volume 39, Number 5 (233), October 1997

URI: https://id.erudit.org/iderudit/60702ac

See table of contents

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print) 1923-0915 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Roy, A. (1997). 3. Le discours partitionniste (part two). $Libert\acute{e}, 39$ (5), 104–137.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

ALAIN ROY

3. LE DISCOURS PARTITIONNISTE (part two)

La rhétorique catastrophiste utilisée par les fédéralistes pour parler de la sécession du Québec nous a conduits, dans la première partie de cet article, à examiner les causes du ratage symbolique canadien, ainsi que le problème crucial de la violence fondatrice. Dans cette seconde partie, je me propose de reprendre l'analyse de ce discours de la catastrophe, mais suivant une perspective plus «intime» ou «viscérale», perspective qui concerne donc l'histoire particulière des individus davantage que le problème théorique de la constitution des États ou l'histoire générale des collectivités. Le principe qui sous-tend cette seconde lecture est que la représentation mentale et affective que se font les citoyens de leur pays ne se réduit pas à un ensemble d'éléments socialement partagés (lois, coutumes, pratiques, symboles, références culturelles communes...), même si cela, évidemment, compte pour beaucoup. Une autre série de facteurs doit être prise en considération. Généralement sous-estimés parce qu'inconscients, ces facteurs, d'ordre psychologique, ne doivent pas être négligés, car ils colorent, chez chacun de nous, et souvent de façon déterminante, le «sens», la «vision», la perception du pays. Il semble légitime de croire que l'influence de cette «variable affective» se fait plus grande dans les périodes de crise ou de conflit. D'où l'importance, à l'heure actuelle, alors que les débats sur la souveraineté du Québec et l'unité canadienne prennent systématiquement une tournure très émotive, voire irrationnelle, de lui accorder toute l'attention qu'elle mérite.

Le Risk et la géographie du moi

L'hypothèse que j'aimerais fouiller s'appuie sur cette idée qu'il y aurait un certain rapport entre la représentation mentale que se fait le citoyen de son pays et l'image inconsciente qu'il porte en lui de son propre corps. Suivant le penchant anthropomorphique intrinsèque aux êtres humains, le sentiment du pays comme «tout», du pays en tant qu'entité géographique et nationale distincte, dotée de frontières propres, trouverait son modèle premier dans l'expérience personnelle de la constitution du moi. Si l'on adhère à cette idée, il devient possible de regarder la carte du pays comme une image de Rorschach. C'est-à-dire que, comme ces fameuses taches d'encre chargées de recevoir les projections de celui qui les regarde et les commente, la carte géographique du pays pourrait servir à l'expression de la personnalité du citoyen. En anticipant quelque peu, je dirais que la représentation mentale que nous nous faisons de la séparation du Québec (ou de la division du Canada) remet en jeu le temps de notre histoire individuelle où s'engagea, sans que nous en ayons souvenance, le processus complexe de la formation des frontières du moi.

Le Risk nous permettra d'illustrer cette hypothèse. Pour ceux qui ne connaîtraient pas ce jeu de stratégie militaire, je précise qu'il se joue avec des dés et sur un plateau représentant la carte du monde. Le but du jeu est simple: conquérir la terre entière en éliminant tous les autres protagonistes. L'un des intérêts du Risk – outre le plaisir de jouer – est de nature psychologique: plus que tout autre jeu de société, me semble-t-il, le Risk révèle les diverses réactions possibles de l'être humain face aux situations extrêmes d'agression, d'invasion et d'effraction (de soi ou de l'autre). La phase la plus dramatique de la

partie est la plus fascinante. Il est tout à fait intéressant d'observer, en effet, comment les joueurs traversent l'un après l'autre, vainqueur mis à part, le moment pénible et désagréable de l'élimination (celle-ci peut survenir très abruptement, sans qu'on l'ait vue venir; ou après un bref sursis, temps de faux espoirs; ou encore à petit feu, implacablement, sous l'effet de forces invincibles). Face au danger de l'anéantissement probable, attitudes et comportements varient: tel joueur privilégie la tactique du hérisson, rapatriant l'ensemble de ses troupes sur le territoire d'origine où il finit par mourir, non sans avoir vaillamment résisté à l'envahisseur; tel autre choisit la voie de l'exil, transporte ses forces ici ou là, au gré des tempêtes, comme pour s'assurer d'une disparition purement circonstancielle aux mains d'un adversaire de fortune; un autre, le kamikaze, pressentant sa fin prochaine, se lance dans une guerre perdue contre le rival de toujours, avec l'espoir pervers et vengeur de suffisamment l'affaiblir pour qu'un tiers en profite et l'élimine à son tour; tel autre encore, soudain frappé de lassitude pour ce jeu décidément bête et stupide, perd toute capacité de concentration et accélère sa défaite par une série de manœuvres absurdes et incongrues; tel autre, enfin, se met à disserter longuement sur les causes et les conséquences stratégiques de sa déroute, comme si la compréhension de ses malheurs avait pour effet de les annuler (en empêchant qu'ils ne se répètent dans une partie future) et comme si l'anticipation des suites de la partie lui permettait de continuer à vivre en influant par ses paroles sur le jeu des survivants. Comme nous pouvons le voir par ces quelques exemples (d'autres cas, sans doute, pourraient être observés), il y a au Risk différentes façons de mourir... L'on peut imaginer qu'un joueur, d'une partie à l'autre, expérimente diverses formes d'anéantissement; mais, suivant son caractère et sa personnalité, il privilégiera généralement le même type

de disparition, voire deux, peut-être trois dans le cas des

joueurs les plus polyvalents.

Manifeste dans le type de mort choisi, l'élément psychologique intervient dans toutes les phases du jeu, depuis la préférence géostratégique pour tel ou tel endroit du globe (où l'on concentre ses manœuvres militaires), jusqu'aux modes particuliers d'attaque et de défense (plus ou moins prudents ou téméraires). De par sa conception même, ce «jeu de guerre» confronte celui qui s'y adonne au noyau paranoïaque de la personnalité (ainsi qu'à son envers: le noyau mégalomaniaque). L'une des premières aptitudes que doit acquérir le joueur de Risk consiste à savoir conjuguer mesures défensives et agressives, les deux devant fonctionner de concert et suivant un certain «sens de la réalité», soit en fonction de l'équilibre des forces en présence et d'un ensemble de facteurs circonstanciels. Le joueur excessivement précautionneux, qui se contente de masser ses armées sur un seul et même territoire (ou sur quelque autre adjacent), se prémunit efficacement contre toute agression immédiate; mais à moyen terme, cette stratégie de peureuse surprotection conduit le pusillanime droit à sa perte, puisqu'elle implique un état de sous-développement que n'auront aucun mal à exploiter les joueurs ambitieux ayant su se gagner de plus nombreux effectifs. À l'inverse, mais guetté par un sort semblable, nous trouvons le joueur téméraire, qui s'engage trop tôt et sans forces suffisantes dans de vastes campagnes tous azimuts. Le présomptueux accumulera d'abord un grand nombre de victoires, généralement punies ensuite par une série de cuisantes défaites, souvent fatales. Comme la grenouille qui éclate à vouloir se faire aussi grosse que le bœuf, le matamore s'autodétruit en dispersant ses forces au sein d'un faux royaume artificiellement gonflé. Aussi pouvons-nous dire que la maîtrise du jeu de Risk repose, et dans une large mesure, sur la capacité du joueur à correctement

évaluer le «degré d'élasticité» de son empire, les cas où il convient pour lui de l'étendre, de le rétrécir, de le relocaliser...

L'extrême complexité du réseau des forces en présence, l'extrême fragilité des équilibres qui, à chaque tour, constamment se font et se défont, rendent cependant presque impossible la prise d'une décision qui se voudrait purement objective ou rationnelle. (Pensons, par exemple, à ces parties à cinq ou six joueurs où n'importe quelle action localisée, aussi minime soit-elle, a comme effet de modifier l'équilibre des forces à l'échelle entière du globe 1.) Le facteur psychologique entre alors en scène et influence, sans que l'on s'en doute, la résolution de mener telle ou telle action défensive ou agressive. L'un des éléments déterminants est assurément l'image inconsciente du moi. Comme l'ensemble des territoires occupés par un joueur de Risk, le moi peut être représenté sous la forme d'un protoplasme, doté d'une membrane plus ou moins solide et perméable, et possédant la capacité de s'étendre (dans les états de gonflement narcissique) ou de s'atrophier (dans les états de repliement dépressif)2. De même, au Risk, l'empire - le moi - de chacun des protagonistes peut s'agrandir ou diminuer, selon les aléas des confrontations avec l'autre; et les frontières ou les lignes de front qui séparent et protègent des invasions des empires limitrophes s'avérer plus ou moins faibles ou résistantes, suivant les forces accumulées ou perdues et le lieu de leur déploiement. Dans ce contexte, le sentiment (plus ou

Sur les images du contenant, de la cellule, de l'enveloppe, du protoplasme ou de l'interface comme métaphore du moi, voir l'important

ouvrage de Didier Anzieu, Le Moi-peau, Dunod, 1985.

^{1.} Ce phénomène n'est pas sans faire songer au fameux «effet papillon» décrit par James Gleick dans son recueil d'articles sur La Théorie du chaos, Flammarion, coll. «Champs», 1991: «le battement d'aile d'un papillon, aujourd'hui à Pékin, engendre dans l'air des remous qui peuvent se transformer en tempête le mois prochain à New York» (p. 23).

moins inconscient) que nous avons de la «force» ou de la «vulnérabilité» de nos frontières moïques, notre façon d'entrer en contact avec l'autre sur un mode plus ou moins défensif ou agressif ne peuvent qu'influer sur une quantité de petites décisions qu'il importe de prendre à tout moment de la partie: attaquer ici ou là, continuer ou cesser une attaque, se défendre à un ou deux dés, déplacer ses troupes sur tel ou tel territoire, changer ou non ses cartes pour obtenir des armées supplémentaires, etc.

Jouer au Risk, somme toute, c'est revivre l'expérience tragique de la survivance; c'est se replonger dans la logique archaïque (et paranoïde) du «moi ou l'autre», où la simple présence de l'autre est perçue comme une menace directe à sa propre existence. Les éthologues se sont intéressés à ce phénomène, observé dans le comportement de plusieurs espèces animales3. La guerre nous prouve qu'il concerne aussi les êtres humains, bien que ceux-ci soient souvent réticents à l'admettre. L'infanticide, crime troublant s'il en est, continuel sujet de la chronique judiciaire et thème majeur de plusieurs grands textes de l'humanité (pensons, par exemple, dans la Bible, au sacrifice - évité d'Isaac par Abraham, au massacre des Saints Innocents, à la crucifixion du Fils de Dieu...; ou encore à la tentative des parents d'éliminer le petit Œdipe dans le premier acte de la tragédie de Sophocle...), l'infanticide laisse croire que le problème de la coexistence se pose en fait à la naissance de tout être humain4.

Jouer au Risk, bref, c'est se remettre dans cette situation dramatique qui consiste à devoir affirmer sa volonté d'exister devant l'autre. C'est se soumettre à la loi de la jungle, se confronter à ce troublant dilemme: accepter la part de culpabilité qui vient avec l'agression de l'autre ou

^{3.} Voir notamment les travaux de Konrad Lorenz sur l'agressivité.

Sur cette question, voir l'ouvrage de Jean Bergeret, La violence et la vie. La face cachée de l'Œdipe, Paris, Payot, 1994.

retourner contre soi ses forces agressives en se laissant éliminer par l'autre? Croire en ses propres forces tout en ne surestimant pas les capacités de représailles de l'adversaire ou céder à la crainte de l'effondrement du moi en se prémunissant contre des agressions imaginaires par de coûteuses mesures défensives? Vivre ou mourir? Mangé ou être mangé? Le Risk, on le voit, n'a rien d'anodin; il nous met face à des questions viscérales, des questions littéralement - de vie ou de mort, que tous nous avons dû affronter puisqu'il en va de notre capacité même à exister en tant que «sujet», en tant qu'individus dotés d'une identité propre, c'est-à-dire d'un moi suffisamment constitué pour n'être pas sans cesse et à tout moment envahi, inondé, traversé par l'autre, tel que cela se produit, par exemple, dans les cas de psychose. Le Risk est un jeu de «guerre», mais la guerre qui s'y joue, c'est d'abord une guerre contre la folie. Rejouer la scène de l'intrusion, de l'envahissement, de l'effraction de soi et de l'autre, n'est-ce pas, en effet, une façon d'apprivoiser l'angoisse de l'empiètement des frontières du moi en la faisant renaître dans un cadre ludique, c'est-à-dire non menaçant et maîtrisable5?

Psychopolitique et moi canadien

Les précédentes considérations sur le jeu de Risk pourraient servir à la conception d'une discipline (dont je ne suis pas sûr qu'elle existe): la psychopolitique. Comme je l'annonçais plus haut, cette science pourrait s'avérer d'autant plus nécessaire que la situation politique actuelle est volatile et marquée d'une forte émotivité (parfois déli-

^{5.} On voit tout de suite ce qu'ont d'un peu court les raisonnements des parents bien-pensants qui s'opposent aux jeux dits «violents». Insupportable pour les parents eux-mêmes, l'expérience de la violence humaine se trouve déniée, en même temps que sont confondus les registres du réel et de l'imaginaire, comme si ce qui se passe dans le jeu (le rêve, le fantasme...) équivalait à un geste effectivement accompli.

rante). La nécessité de la psychopolitique pourrait s'imposer aussi de par la précarité symbolique du Canada. Parce qu'ils contreviennent à la mise en place d'une référence commune, les multiples régionalismes canadiens redoublent l'importance des idiosyncrasies et des représentations personnelles et subjectives de la nation.

Parmi les concepts clés de la psychopolitique, il conviendrait d'accorder une place particulière à la notion de frontière, car l'un des principaux objets d'investigation de cette discipline pourrait être de voir, justement, comment se recoupent, se superposent, ou s'entre-déterminent frontière du pays et frontière du moi. Le type de recherche mené par la psychopolitique pourrait consister, ainsi, à étudier les rapports entre la structure moïque d'un individu et, mettons, ses opinions sur le sujet de l'immigration. Si ces deux éléments peuvent être mis en rapport, c'est qu'interviennent, de part et d'autre, des catégories semblables (le dedans et le dehors) et des mécanismes similaires (l'incorporation et l'expulsion de l'autre - citoyen étranger ou contenus identitaires non reconnus par le moi). Avec des objectifs moins ciblés et circonscrits que dans ce genre d'étude, la psychopolitique expérimentale pourrait se livrer à un ensemble de tests, d'examens et d'entretiens en demandant, par exemple, aux sujets participants de dessiner la carte du Canada, de commenter sa situation géographique à l'aide d'une mappemonde, de jouer au Risk, de passer le test de Rorschach, etc. Le matériel et les données recueillis seraient alors analysés à la lumière des opinions politiques et de la «vision du pays» exprimée par le sujet. Certaines corrélations émergeraient sans doute, qui inviteraient à une réflexion plus générale sur la nature des rapports, assurément fort complexes, entre l'«individuel» et le «collectif».

Si le concept de frontière mérite une attention particulière, c'est qu'il entretient des liens étroits avec la problématique fondamentale de l'identité⁶. De la même manière que chez l'individu, où le sentiment d'identité dépend d'une discrimination possible entre le «soi» et le «non-soi», soit donc d'une limite entre soi et l'autre, l'on pourrait affirmer que les pays existent d'abord par leurs frontières, plus que par tel ou tel contenu identitaire qu'ils se mettraient en frais de promouvoir (hormis, peut-être, la langue...). À l'image du moi, qui est davantage affaire de «contenant» que de «contenu» (comme aussi, peut-être, la langue...), un pays n'existe pas sans une certaine superficie, sans un territoire reconnu comme sien et sur lequel il peut étendre sa juridiction. Suivant ce point de vue, la devise du Canada se trouverait à représenter le processus de délimitation lié à la fondation même du pays. Le sens implicite du «A mari usque ad mare» serait alors le suivant: «le Canada commence ici, et il finit là-bas - donc il existe». Notre devise, ainsi, peut être qualifiée de «minimale», en ce qu'elle exprime la condition première sans quoi nul pays ne peut advenir. Si on la compare à celles des grandes nations qui ont marqué de près notre histoire, l'on pourrait même dire qu'il s'agit d'une «pré-devise», puisqu'elle ne propose nul projet de société et nul contenu identitaire particulier. «E pluribus unum», «In God we trust», «Liberté, Égalité, Fraternité», «Dieu et mon droit», «Honni soit qui mal y pense», ces devises américaines, françaises et britanniques visent toutes à la mise en place d'un certain système de référence grâce à la promotion de divers principes ou valeurs chargés d'orienter les actions de la nation, qui gagne ainsi, de ce geste, un «sens», un «caractère», une «personnalité» donnée. Il n'en va pas ainsi au Canada, dont la devise n'évoque nul projet identitaire, mais ce qu'il faut, minimalement, pour qu'il y ait de l'identité.

 [«]Identité et paranoïa» sera le sujet du prochain article de cette série, à paraître dans le nº 234 de Liberté.

Notre devise ouvre sur le champ de l'identitaire, mais refuse de s'y engager. Nous pourrions voir là un autre signe du déficit symbolique canadien: placé devant la possibilité de se donner un «projet de nation», le Canada se défile, comme s'il ne pouvait rien faire de plus que de baliser le territoire occupé. Notre devise témoignerait ainsi de la fixation du Canada au stade – jamais surmonté – de l'ancrage symbolique.

Le rapport entre ces deux entités ou «gestalt» – le moi de l'individu et le pays comme «tout» – se pose dans les deux sens. L'étude du jeu de Risk nous a permis de voir comment l'image inconsciente du moi peut façonner la perception du pays en tant que globalité (l'empire, les territoires possédés par le joueur). À l'inverse, nous pouvons nous demander si l'entité nationale, de par sa nature propre, a quelque effet dans la structuration moïque des individus. Cette question revient, en d'autres mots, à nous interroger sur la forme et la fonction de ce qu'il faudrait appeler le *moi-pays*, entendu comme une sorte de matrice identitaire et collective émanant des principales caractéristiques géographiques et géopolitiques du territoire national.

Ainsi conçu, quelle serait donc la nature du moi canadien? Pour répondre à cette question, il nous faut considérer d'abord les frontières du moi-pays. Commençons par le sud. Là, nous trouvons le géant américain, protoplasme robuste et fort, masse dévorante qui étend ses pseudopodes jusqu'aux quatre coins de la terre. Pour le moi canadien, il n'est pas facile de résister aux charmes et à l'envahissement de l'ego états-unien. Ses frontières méridionales sont d'ailleurs plus ou moins perméables, comme si elles étaient fissurées par une trop forte pression osmotique. Il est à noter que l'inverse n'est pas vrai. Les frontières américaines sont relativement étanches et solides, et peuvent aisément repousser toute intrusion de

l'extérieur⁷. L'ego américain, parfois, laisse filtrer quelque substance canadienne, mais l'on peut penser que c'est parce qu'il s'agit alors d'une substance canadienne américanisée. S'il absorbe volontiers la perfusion grasse et sucrée du Sud, le moi canadien tient cependant à sa différence. Pour la maintenir, il lui faut sans cesse renforcer la membrane méridionale, afin qu'elle puisse effectuer la sélection des contenus pouvant être ou non intégrés au plasma identitaire. Depuis le traité de libre-échange, la pression culturelle américaine se fait de plus en plus forte, mais le Canada, pour le moment, semble tenir le coup. Il ne faut pas oublier, non plus, que les «lignes» canadoaméricaines portent la mémoire de réels affrontements qui, jadis, opposèrent les rebelles américains aux loyaux sujets de l'Empire. Dans l'immédiat, les menaces de phagocytose par le glouton voisin du sud semblent plutôt faibles, mais elles ne sont pas à exclure complètement, si l'on songe, par exemple, à ces scénarios d'annexion des provinces atlantiques en cas de sécession du Québec. Plus réalistement, le danger que doit redouter à moyen ou à long terme le moi canadien - si danger il y a -, c'est celui du mimétisme et de l'indifférenciation, soit d'en arriver à cet état où les deux pays seraient comme deux cellules d'un même organe, distinctes mais semblables.

Au nord, la situation est largement différente, puisque la principale caractéristique de la frontière arctique est d'être floue. Personne ne sait exactement où, en haut, se termine le Canada. Le pôle Nord a quelque chose d'irréel et de mystérieux: c'est la contrée du père Noël. Parce que le pays, par là, s'estompe puis disparaît dans un vaste gouffre blanc et froid, nous n'avons pas le sentiment de posséder quelque voisin nordique. Pourtant, le Canada touche presque au Groenland, et la Russie se trouve moins

La situation est un peu différente au sud, où les frontières américaines sont prises d'assaut depuis Cuba et le Mexique.

éloignée du pays que ne l'est, mettons, la Floride. Mais la sensation de ces proximités n'existe pas, car tous ces territoires se perdent ensemble dans un vaste no man's land⁸. Virtuellement inhabitées, ces régions aux limites indéterminées ne peuvent être le lieu d'une définition identitaire, car il n'y a pas là, comme c'est le cas au sud, rencontre de l'autre. Au nord, le moi canadien commence (ou finit) dans le vide. Un vide solide, toutefois, figé dans la glace, dur comme le roc. Pour échapper à ce néant qui pétrifie, et qui forme la moitié, sinon les trois quarts du protoplasme canadien, l'immense majorité de la population se blottit au chaud contre la frontière sud, contre l'épaule de celui-là même qui met en péril sa distinction identitaire...

Les frontières latérales paraissent en conséquence les plus nettes et définies du moi canadien. Contrairement à la frontière nord, les flancs est et ouest ne donnent pas sur un espace imaginaire et nébuleux, mais sur deux masses aqueuses bien réelles, connues et familières, pourvoyeuses de poisson et de pétrole. De l'orient et de l'occident, le protoplasme canadien n'a non plus rien à craindre, contrairement à ce qui se passe du côté sud: agissant à la manière de solutions tampons, l'Atlantique et le Pacifique permettent de filtrer les influences étrangères, de diluer la «charge» de l'autre. D'où un sentiment de sécurité et d'assurance dans l'affirmation de ses frontières maritimes. Normalement réservé sur le plan de la politique étrangère, le Canada, dans la fameuse affaire des chalutiers espagnols, put faire montre d'une rare démonstration de fermeté. Les frontières latérales du moi national sont aussi plus définies parce qu'elles contribuent toutes deux, quoique de façon différente, au sentiment d'une identité

^{8.} À l'exception, peut-être, de l'Alaska américain qui, durant la guerre froide, nous «protégeait» des invasions soviétiques... Cet exemple pourrait illustrer la façon dont un conflit (réel ou appréhendé) redonne au moi la sensation d'une frontière – donc d'une différence – avec l'autre.

canadienne. La côte est porte en elle le souvenir de la fondation du pays: c'est par là qu'arrivèrent, en bateau, les deux peuples conquérants, français et anglais; et c'est dans cette direction, vers l'est, de l'autre côté de l'Atlantique, que se trouvent les deux mères patries. La côte ouest représente, elle, le point d'aboutissement du mouvement de conquête mené à la grandeur du continent. C'est le fil d'arrivée, le jalon final, le lieu de la réussite. Car le Pacifique, aujourd'hui, c'est la source d'où coulent les capitaux des riches investisseurs du Japon et de Hong Kong; c'est la porte ouverte sur les immenses et vierges marchés d'Orient. Parce qu'elles sont les plus dessinées de toutes nos frontières, ce sont ces deux-là que chante et célèbre notre devise, au détriment des deux autres, dont le statut s'avère aussi beaucoup plus problématique...

Tel qu'il prend forme de par ses bords et ses entours, le moi canadien me semble, somme toute, plus fragile qu'il n'est solide. Ses frontières sont tantôt floues, tantôt perméables, et ne s'affirment que lorsqu'elles ne touchent pas à l'autre, synonyme de menace. À quel point le Canada peut-il assurer ses propres frontières? Pour répondre à cette question, il nous faut considérer la place et la fonction que nous accordons à nos forces armées. La réponse ne va pas de soi: est-ce vraiment à ces dernières que nous donnons la responsabilité de défendre les limites du pays? Ou notre sécurité ne nous vient-elle pas surtout de notre appartenance à l'OTAN et à la bienveillance du grand frère américain? Semblables interrogations, en temps de paix, peuvent paraître déplacées, mais elles permettent de juger du relatif état de faiblesse que masque l'honorable pacifisme de notre moi national. Car, si l'on y pense, le Canada, n'est-il pas, au fond, à la merci de son puissant voisin? Cet état de dépendance implicite ne peut qu'être lourd de conséquences, plus particulièrement pour le Canada anglais, qui ne bénéficie pas, lui, comme le Québec, de la frontière linguistique. Comment résister à

l'emprise identitaire du protecteur? Comment résister aux volontés du gardien de notre survie? Parce que nous vivons dans un coin relativement paisible du globe, l'on peut facilement négliger les effets pourtant bien réels de cette dépendance⁹. Si on veut bien en tenir compte, il apparaît que le Canada, depuis toujours, est un pays soumis: après la tutelle britannique et coloniale, la tutelle états-unienne et militaire...

Le mouton noir et la zizanie canadienne

Déjà passablement compliquée dans ses rapports avec le monde extérieur, la situation du moi canadien devient encore plus problématique si l'on considère les multiples forces de division qui l'affaiblissent de l'intérieur. Le souverainisme québécois constitue évidemment la principale menace à l'intégrité du moi canadien. Cela ne doit pas nous faire oublier cependant que le pays souffre de plusieurs autres clivages internes. Ce fait est parfois négligé, surtout chez les souverainistes, mais il n'en demeure pas moins fondamental: avec ou sans le Québec, le Canada a des problèmes d'unité. Les dernières élections fédérales ont illustré de façon éloquente ce que nous enseignait déjà l'histoire du pays, à savoir que le Canada constitue avant tout un ensemble, une collection, une juxtaposition de régionalismes. Selon l'axiome connu, «le tout n'est pas égal à la somme des parties». Or, au Canada, il semble que quelque chose ne se passe pas, justement, au niveau de la totalisation. La fédération souffre d'un défaut de synthèse; les provinces se repoussent plutôt que de s'agglomérer dans le but de former un grand État, vigoureux et dynamique. Telle fut l'une des causes du rejet de Meech et de Charlottetown: les Canadiens trouvaient que ces projets de réforme, qui affaiblissaient le pouvoir central,

Pensons, par exemple, aux débats passionnés qui entourèrent les fameux essais de missiles Cruise, où le Canada put avoir l'air du simple exécutant des volontés américaines.

conduisaient le pays droit à sa dissolution. Encore une fois, nous en revenons au problème incontournable du déficit symbolique canadien.

Si le Canada existe comme entité, l'on constate cependant qu'il s'agit d'un tout fragile, fêlé, fendillé, parcouru de multiples craquelures. Les provinces n'étant pas suffisamment soudées les unes aux autres 10, les frontières intérieures du Canada se présentent comme autant de lignes de fractionnement. Cette donnée fondamentale jette une lumière nouvelle sur la fameuse rhétorique catastrophiste des fédéralistes. Suivant cette rhétorique, les conséquences de la sécession du Québec ne se limitent pas à la simple «perte» d'un bout de territoire; elles impliquent ni plus ni moins la destruction, l'éclatement, le démantèlement du Canada. Si l'on accepte d'écouter ce qui s'affirme explicitement dans ces discours, l'on se trouve face à l'idée, dont ne se soucient guère les souverainistes, que le Canada ne survivrait pas à la sécession du Québec. La rhétorique de la catastrophe nous dit que la séparation du Québec créerait un «effet domino». Après avoir touché le Québec, la contagion, la gangrène séparatrice s'étendrait progressivement à tout le pays, qui ne serait plus que dévastation.

Quoi qu'on puisse penser de ce scénario d'apocalypse, celui-ci a comme mérite de nous obliger à prendre conscience (au Québec et en Ontario surtout) de cet autre fait sous-estimé de la dynamique nationale. La rhétorique catastrophiste nous conduit en effet à cette inévitable

^{10.} L'on peut se demander à quel point les raisons climatiques ayant amené la division des provinces canadiennes selon l'axe est-ouest (le nord étant plus ou moins inhabitable) n'ont pas contribué au manque de cohésion interprovinciale. Alors que les États américains entretiennent de multiples relations avec de nombreux États voisins – ce qui favorise la pluralité des échanges –, les provinces canadiennes n'ont pour la plupart que deux seuls voisins, l'un à l'est, l'autre à l'ouest. Incidemment, le commerce intérieur canadien est aujourd'hui limité par d'importantes barrières provinciales.

conclusion: le problème québécois occulte un authentique problème canadien. Rien là de très neuf, en réalité: en même temps qu'elles dénoncent le «monopole» du Québec sur l'ordre du jour constitutionnel, les provinces de l'Ouest ne cessent de déplorer le peu de considération que l'on accorde à leurs propres revendications, maintes et maintes fois réitérées. Or, advenant qu'il parte de la fédération, le Québec n'y jouerait plus alors ce rôle de voile ou de masque, et le Canada anglais devrait alors faire face, comme jamais auparavant, à ses propres dissensions 11. Le Québec sorti de la fédération, éclateraient au grand jour tous les conflits canadiens-anglais jusqu'ici non liquidés. L'on en vient d'ailleurs à se demander si le Québec n'est pas essentiel au Canada parce qu'il lui permet de se cacher à lui-même l'importance de ses rivalités intérieures. Cette idée explique en partie l'acharnement avec lequel le Canada s'oppose à la sécession du Québec. Elle permet de comprendre aussi pourquoi le Canada ne tient pas à résoudre le problème québécois. C'est que le Québec fait partie du système défensif grâce auquel le Canada se protège de lui-même, de ses faiblesses et de sa destructivité. Pour ne pas sombrer dans la zizanie, le Canada s'attache à son mouton noir, gage précieux de sa propre survie.

Vengeances, abandons, trahisons

À cause de son inhérente fragilité, le Canada redoute la sécession du Québec pour son propre compte. Cet énoncé, certes, a l'air évident – ne se soucie-t-on pas d'abord de soi-même? un sain égocentrisme n'est-il pas nécessaire à la vie? –, mais cette évidence, dans nos débats politiques, est rarement prise en considération. Les ques-

^{11.} Nous avons une illustration patente de ce phénomène de masquage d'un problème par un autre dans l'attitude récente du gouvernement fédéral, qui fait mine de s'ouvrir aux revendications autochtones tout en rejetant celles du Québec.

tions suivantes: «Pourquoi le Canada est-il opposé à la souveraineté du Québec?», «Pourquoi la combat-il si farouchement?» ne sont à peu près jamais formulées, ni par les fédéralistes ni par les souverainistes, comme s'il allait de soi que le Canada devait se battre *pour* l'unité et *contre* la sécession.

Soyons plus précis. Que redoute exactement le Canada? La pire de ses appréhensions, nous venons de le voir, concerne l'éclatement, le démembrement du pays. Qu'est-ce à dire? Pourquoi le Canada connaîtrait-il un sort pareil? Advenant le départ du Québec, pourquoi ne formerait-il pas une nouvelle entité, simplement avec le territoire québécois en moins? Cette éventualité, sans doute, est la plus probable, mais ce qui nous intéresse ici, ce sont les peurs et les craintes – imaginaires ou non – qui rendent le Canada si réticent à envisager la sécession du Québec de façon sereine et posée.

La principale menace à Î'endroit de l'unité canadienne post-souveraineté viendrait d'abord de l'Ouest. L'on sait que les provinces de cette région entretiennent depuis longtemps de nombreux griefs à l'égard des provinces centrales, et plus particulièrement du gouvernement fédéral. Les succès réformistes aux dernières élections sont l'expression manifeste de ce mécontentement l². Le sentiment général des Westerners est que les politiques économiques du pays les desservent depuis toujours au profit des provinces centrales, qui feraient montre à leur endroit d'une sorte de hauteur colonialiste. D'où, tout au long de l'histoire, de multiples affrontements sur une foule de sujets: tarifs douaniers, transport ferroviaire,

^{12.} Aussi faut-il faire attention de conclure que l'Ouest est réactionnaire, red neck et puritain comme le parti de Preston Manning. Une bonne partie du vote réformiste pourrait être d'abord «pro-Ouest»...

gestion des ressources naturelles 13, investissements du fédéral 14, endettement des provinces centrales, etc. Les Westerners partagent ainsi un sentiment d'aliénation, qui s'est traduit dans un certain «nationalisme», voire un «séparatisme» de l'Ouest. Ces velléités sécessionnistes demeurent embryonnaires et n'ont donné lieu à aucun projet concret de séparation, mais elles font néanmoins partie du «paysage conceptuel» de la région 15. Encore tout récemment paraissaient dans les journaux les résultats d'une étude démontrant la «viabilité économique» d'une Colombie-Britannique indépendante (d'une Colombie qui pourrait donc opter pour la voie de la sécession, si le Québec en faisait autant). À mesure que s'affirme la croissance économique et démographique de la région - ou plutôt: des deux provinces occidentales de l'Ouest, l'Alberta et la Colombie – grandit chez les Westerners un réel sentiment de fierté, qui leur rend aussi l'arrogance ontarienne de plus en plus insupportable (de même que le continuel «détournement» des débats constitutionnels par le Québec). Dans ce contexte, les désirs autonomistes

^{13.} L'adoption du «Programme national de l'énergie» par le fédéral, en 1980, programme qui imposait le plafonnement des prix du pétrole, fut très mal reçu dans l'Ouest, notamment par l'Alberta, qui estime avoir perdu ainsi plus de cinquante milliards de dollars (!), au profit, bien sûr, des industries de l'Ontario et du Québec qu'il s'agissait de garder compétitives...

^{14.} Pensons à la crise que suscita au Manitoba la décision d'accorder le contrat d'entretien des CF-18 à la firme Canadair de Montréal.

^{15.} Sur ce sujet, et pour ce qui précède, voir Roger Gibbons et Sonia Arrison, Western Visions. Perspective on the West in Canada, Broadview Press, 1995. Deux extraits sur la menace de sécession de l'Ouest: «it is by no means clear that the country will evolve in line with western visions and interests. Therefore we cannot ignore the possibility that Western Canadian nationalism could become more simply, and catastrophically, a nationalism for the West alone» (p. 2); «it is by no means certain that Canada would endure, and thus we could be looking at an independent West, or independent parts thereof» (p. 144).

de l'Ouest - qui ne pourraient se concrétiser qu'après la sécession du Québec - prennent l'allure d'une douce revanche, d'un pied de nez à l'Ontario qui depuis trop longtemps regarde cette région du pays comme quantité négligeable. À cause de sa position géographique, de son isolement par les Rocheuses, la Colombie-Britannique est de toutes les provinces de l'Ouest celle qui est la plus encline à concevoir un éventuel projet de séparation. L'Alberta, qui jouit d'une bonne situation économique, pourrait aller peut-être aussi dans le même sens. Si l'Ouest peut témoigner de certains sentiments anti-Québec (l'on pense, évidemment, aux positions du parti réformiste), l'on constate, en revanche, que le nationalisme ou le séparatisme latent de cette région la rend plus ouverte à l'idée de la sécession du Québec, qu'elle en vient même parfois à désirer 16.

La situation de la plus riche, la plus puissante et la plus populeuse des provinces canadiennes est, bien sûr, très différente. Pour l'Ontario, contrairement à ses consœurs de l'Ouest, il semble que la sécession du Québec ne puisse être que source d'inconvénients. Au nombre de ceux-ci, il en est un, d'ordre psychologique, que l'on entend rarement évoquer. Je veux parler de cette espèce de claustrophobie continentale que pourrait connaître l'Ontario en cas de souveraineté du Québec. L'on sait

^{16.} C'est le cas, par exemple, des deux professeurs de l'université de Calgary, David J. Bercuson et Barry Cooper, qui dans un essai intitulé Deconfederation. Canada Without Quebec (Key Porter Books, 1991) défendent activement la thèse de la sécession. L'on constate toutefois qu'en dépit des protestations d'amitié à l'endroit du Québec et des souverainistes (le livre est dédié «À la mémoire de René Lévesque»), les auteurs font montre d'une réelle incompréhension des revendications québécoises (avec parfois de grossières erreurs historiques). Cette incompréhension s'accompagne aussi d'une hargne mal contenue, qui transparaît notamment dans la métaphore omniprésente du règlement de divorce sévèrement négocié (avec, entre autres, une partition majeure du territoire québécois...).

comme il importe aux nations du globe, pour des raisons économiques et géopolitiques, d'avoir des frontières maritimes. Il suffit de jeter sur une mappemonde un rapide coup d'œil pour s'apercevoir que la grande majorité des pays de la terre possède quelque ouverture sur la mer ou les océans ¹⁷. Le Canada lui-même, dans sa devise, se fait un véritable objet de fierté de ses doubles – en fait, triples – frontières océaniques.

Contrairement à la Saskatchewan ou à l'Alberta, l'Ontario ne constitue pas à proprement parler une province «continentale». L'Ontario peut accéder à l'Atlantique (ou à l'océan Arctique) via la baie et le détroit d'Hudson; mais cette route nordique est fort peu commode et n'abouche pas avec les principaux lieux d'activité économique de la région des Grands Lacs. La réelle fenêtre sur la mer de l'Ontario, c'est le Saint-Laurent qui, en cas de souveraineté du Québec, serait évidemment de juridiction étrangère... Pour voguer vers l'est, il faudrait aux puissants Ontariens passer par le Québec, par un autre pays, par un pays qui n'est pas le leur et qu'ils ne contrôlent pas 18. L'Ontario se trouverait alors dans la position du demandeur (d'un droit de passage), et non plus dans celle du décideur (dictant à son profit les orientations économiques du pays entier). Ce fait me semble avoir une grande portée psychologique. Il a eu aussi son importance dans l'histoire du pays, dont il a en partie provoqué

^{17.} Dans les trois Amériques, seuls la Bolivie et le Paraguay ne donnent pas sur l'eau. L'Europe ne compte aussi que quelques États sans débouché maritime (Suisse, Autriche, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Luxembourg...). En Asie et en Afrique, les pays continentaux sont également minoritaires.

^{18.} S'il y avait un sens à établir de semblables parallèles, l'on pourrait dire que la situation de l'Ontario ressemblerait alors à celle de la Roumanie et de la Bulgarie, situées aux abords de la mer Noire, mais qui ne peuvent avoir accès à la Méditerranée qu'en empruntant les deux détroits de Bosphore et des Dardanelles ainsi que la mer de Marmara, tous situés en territoire turc.

la naissance: mis en application après les rébellions de 1837, le projet d'Union des deux Canada de 1822 découlait en effet, et pour une large part, des conflits entre le Haut et le Bas-Canada au sujet de la voie maritime du Saint-Laurent (droits de douane et travaux de canalisation). Grâce à l'Union, il fut possible pour le Canada anglais de neutraliser le pouvoir qu'exerçait la majorité canadienne-française du Bas-Canada sur la voie fluviale, alors essentielle au commerce intérieur et extérieur de la colonie. Le transport maritime n'a plus, certes, aujour-d'hui l'importance névralgique qu'il avait autrefois; mais le principal, en ce qui a trait à la résistance affective de l'Ontario à la séparation du Québec, tient au fait qu'il s'agirait là, pour elle, d'une défaite, d'un recul historique, d'un retour à l'assujettissement fluvial de jadis.

D'une façon plus générale, la sécession du Québec aurait comme effet de modifier le statut, l'état, la présence «existentielle» de l'Ontario, sa manière d'«être au monde» en fonction de l'entourage et de l'environnement. Se verrait entravée, notamment, en cas de sécession, la propension typiquement ontarienne à l'élation narcissique, au gonflement de l'ego, et qui conduit la province dirigeante à s'identifier naturellement à la totalité du territoire canadien auquel elle attribue ses propres besoins et volontés ¹⁹. Un Québec séparé aurait comme effet d'«embouteiller» le moi ontarien. Un Québec indépendant serait pour lui comme une capsule, un couvercle, un bouchon le privant de l'air frais de l'est. D'où de possibles angoisses d'étouffement et d'asphyxie – angoisses que ne risque évidemment

^{19.} Quand on sonde les Canadiens pour mesurer leur sentiment d'appartenance au pays, l'on constate sans surprise que l'Ontario se classe au premier rang: 90 pour cent des Ontariens se disent d'abord Canadiens, alors que ce n'est le cas que de 45 pour cent des Québécois; dans les provinces maritimes, les pourcentages se situent sous la barre des 70 pour cent; et sous les 78 pour cent dans l'Ouest, exception faite de la Saskatchewan, à 82 pour cent (Decima Research, 1993, pour MacLean's-CTV).

pas de connaître l'heureuse et bénie Colombie-Britanni-

que, bercée par les flots d'or du Pacifique...

Les malheurs ontariens ne s'arrêtent pas là. Poursuivons, en effet, notre travail de politique-fiction. Imaginons qu'à l'exemple du Québec, une partie de l'Ouest emprunte aussi la voie de la sécession. Imaginons que le Canada ne comprenne plus, mettons, que sept provinces, la Colombie-Britannique et l'Alberta, par rasle-bol, ayant choisi de partir. Seule province «riche» de ce nouveau Canada diminué, l'Ontario serait alors obligée de soutenir toutes ses consœurs peu fortunées des Prairies et des Maritimes. Comme on s'en doute, tant d'altruisme pourrait finir par indisposer la province mère. N'écoutant que ses propres intérêts (comme elle l'a toujours fait d'ailleurs), l'Ontario pourrait alors, à son tour, concevoir le vœu d'être indépendante... À la différence du Québec et des provinces de l'Ouest, qui depuis toujours s'estiment lésés par la fédération canadienne, l'Ontario devrait, sur le plan «moral», chèrement payer sa sécession: aux yeux de tous, elle passerait pour une province foncièrement ingrate qui, après s'être enrichie aux dépens des autres, les abandonne ensuite lâchement à leur propre sort. L'égocentrisme ontarien, souvent dénoncé d'un bout à l'autre du pays, serait alors incontestable, évident, spectaculaire (alors qu'il peut toujours se cacher aujourd'hui sous le voile paternaliste du bon gouvernement central). Ce scénario de l'indépendance ontarienne est, bien sûr, tout à fait hypothétique («académique», comme disent les Anglais), mais il éclaire les motifs qui sous-tendent le fameux culte canadien de l'«égalité des provinces» - culte qui permet aux provinces pauvres de surmonter la peur d'être abandonnées, et aux provinces riches de masquer hypocritement leur richesse en se prétendant égales aux autres... Cet exemple aléatoire me semble témoigner de l'intérêt qu'il y a à pratiquer la politique-fiction – laquelle nous permettrait encore ici de mettre en lumière un

nouvel élément de la politique canadienne, une nouvelle tendance qui risque de sensiblement modifier l'équilibre des forces en présence, soit *l'érosion de l'hégémonie ontarienne*, aujourd'hui de toute part contestée, comme l'illustre d'ailleurs le résultat des dernières élections fédérales²⁰.

Venons-en aux cas des provinces dites «pauvres», dont la réticence à la séparation du Québec (et au démantèlement consécutif de la fédération) se comprend aisément. Pour les provinces de l'Atlantique, que les mauvaises langues qualifient de «B.S. du Canada», la désunion du pays constitue à n'en pas douter un grand sujet d'inquiétude. C'est qu'elles devraient alors affronter des angoisses de rejet et d'abandon, angoisses particulièrement éprouvantes puisqu'elles touchent au narcissisme, aux sentiments d'orgueil et de dignité de soi. Advenant la double sécession du Québec et de l'Ouest, une foule de questions désagréables viendra hanter l'esprit des Maritimes: «l'Ontario voudra-t-elle toujours de nous?», «avons-nous quelque valeur à ses yeux?», «méritonsnous son appui?» Ces questions, à vrai dire, déjà se posent et déjà produisent leur effet, ne serait-ce qu'à un niveau inconscient, à cause du simple fait que peut être redoutée l'éventualité de la souveraineté du Québec. Le caractère «anticipé» de ces angoisses d'abandon et de rejet les rend aussi presque impossibles à juguler, car elles se rapportent à une situation future, imaginaire (et qui ne se produira peut-être jamais...).

Pour des raisons géographiques évidentes, les provinces atlantiques craignent plus que toute autre les conséquences de la sécession du Québec. Contrairement au Manitoba et à la Saskatchewan, encadrés par la riche Ontario et la riche Alberta, les provinces maritimes seraient, elles, coupées de l'ensemble canadien par le fu-

Qui rend manifeste une vérité de toujours: l'Ontario vote pour le pouvoir, et le pouvoir est ontarien.

neste Québec - non plus bouchon ou couvercle comme pour l'Ontario, mais écran, barrière, mur, barricade... Par son projet d'indépendance, le Québec ne fait pas que se séparer; il sépare aussi le Canada. À cause de leur éventuel isolement, les Maritimes pourraient vouloir chercher à leurs questions angoissées un nouveau destinataire: «les États-Unis voudront-ils de nous?», «avons-nous quelque valeur à ses yeux?», «méritons-nous leur appui?» Ce scénario de l'annexion américaine peut être envisagé de façon positive, comme une promesse de salut - promesse qui, cependant, peut être déçue. Pour les provinces atlantiques, la pire éventualité serait celle du double reiet. «Personne ne veut de nous!» - tel est le cri du cœur que ne veulent pas lancer les provinces de l'Est, qui seraient alors comme les parias, les exclues, les laissées pour compte de l'Atlantique nord.

Fragmentation du moi et phagocytose

Au terme de ce petit exercice, l'on conçoit aisément que le Canada soit peu chaud à l'idée de la sécession du Québec. Compte tenu des doutes et des méfiances, des angoisses et des insécurités, des rivalités et des trahisons que provoquerait, le cas échéant, la séparation du Québec, il est parfaitement naturel que le Canada cherche à s'y opposer. Il s'agit d'une réaction tout à fait normale et prévisible, surtout si l'on songe que les provinces n'ont pas les mêmes raisons de tenir au Canada ni de résister à la sécession du Ouébec.

À la lumière du concept de moi-pays décrit plus haut, l'inquiétude canadienne face au spectre de la sécession et du démantèlement de la fédération peut être rapprochée de l'angoisse psychotique de morcellement du moi. Telle est bien la nature des déchirements canadiens, comme en témoignent les débats passionnés lors de Meech et de Charlottetown au sujet de la «décentralisation des pouvoirs»: les diverses parties du pays veulent faire

partie d'un tout, mais ce tout peine à maintenir une cohésion d'ensemble à cause des trop fortes et nombreuses divisions internes. Ce qui complique grandement le problème, c'est que ces parties (outre le Québec, pour sa moitié souverainiste) se définissent et se reconnaissent avant tout comme partie de la totalité, et ce, en dépit de toutes ces hypothétiques velléités séparatistes que nous venons d'examiner. Dans la fragmentation, les parties perdraient quelque chose d'essentiel de leur nature, de leur identité, de leur définition, leur âme, en un mot, envolée avec la mort du tout fédéral, vu comme source de force et de vie. L'éclatement de la fédération prend dans les circonstances un caractère tragique, car chacune des parties ne serait plus alors, justement, qu'un «éclat». Loin de constituer de nouvelles entités autonomes, les diverses parties du pays défait seraient comme les fragments d'un vase brisé, morceaux sans valeur et qui n'en pourront plus jamais avoir. Pour cela, il aurait fallu que jamais ils ne soient fragments, que jamais le vase ne se brise, que jamais le Québec ne veuille se séparer... Si l'on tente de concilier ces craintes avec les diverses poussées régionalistes du Canada, l'on en vient à la conclusion que le moi-pays, à ce moment-ci de son histoire, est arrivé au point où menace de s'effondrer sa capacité de contrôler, de contenir, de dominer les forces de fragmentation qui l'affligent de l'intérieur, forces identifiées comme «mauvaises» mais presque trop puissantes pour être maîtrisées, comme il en va des pulsions perçues comme «déstructurantes» chez les psychotiques ou les schizophrènes. Le Canada, bref, a peur de devenir fou; il craint d'être submergé, débordé, anéanti par ses pulsions régionales²¹.

²¹ L'histoire rocambolesque du «profil psychologique» de Lucien Bouchard par le psychiatre Rakoff se comprend ainsi comme une projection de la déraison canadienne sur l'autre souverainiste. Sur ce processus dans les cures de schizophrènes, voir l'ouvrage de Harold Searles, L'effort pour rendre l'autre fou, Paris, Gallimard, 1990.

La situation des minorités canadiennes, sur laquelle nous ne nous sommes pas encore penchés, est encore plus dramatique que celle du pays dans son ensemble. Si les principales angoisses des Anglo-Québécois et des francophones hors Québec sont également de nature existentielle, elles s'avèrent autrement plus insupportables que les précédentes. Ces angoisses sont, en fait, les pires que l'on puisse concevoir, car elles concernent le problème fondamental, premier, élémentaire, de la survie physique. Avant de se soucier de leur existence en tant que tout ou partie, les minorités canadiennes doivent d'abord se préoccuper de leur existence tout court. La rhétorique catastrophiste des fédéralistes prend dans ce contexte un autre sens: plutôt que de se rapporter aux angoisses psychotiques de fragmentation du moi, elle relèverait de la logique archaïque du «moi ou l'autre», rencontrée dans nos développements sur le jeu de Risk, et qui touche à la violence instinctuelle chargée d'assurer l'«autoconservation» de l'individu. Suivant la métaphore du protoplasme moïque, l'angoisse des groupes minoritaires du Canada serait celle de la phagocytose, celle-là même qui motive le mouvement souverainiste quand il redoute l'engloutissement du peuple québécois dans la vaste mer anglophone d'Amérique. Dans ce cadre de pensée, l'autre prend naturellement une valeur négative et dangereuse. Interviennent alors dans le théâtre politique inconscient des adultes les peurs infantiles de l'humanité, matière de tant de contes: l'autre devient l'Ogre, bouche géante qui veut tout avaler, gigantesque estomac où l'on risque de mourir digéré, démembré, disloqué, découpé en mille morceaux...

Vu sous cet angle, le mouvement partitionniste apparaît comme une stratégie défensive visant à combattre «dent pour dent» le méchant Ogre québécois: «le Québec veut me bouffer tout rond? Eh bien, non! C'est moi qui le mangerai! C'est moi qui croquerai le Québec! C'est moi qui l'entaillerai, le mordrai, lui arracherai de

larges pièces de chair!» À la lecture des manuels partitionnistes, qui doctement proposent l'amputation de vastes pans du territoire québécois (l'ouvrage fini, celui-ci n'atteint plus que de ridicules proportions), il est difficile de ne pas reconnaître là, dans toutes ces cartes et dessins illustrant diverses méthodes de découpage, comme un sentiment de jubilation vengeresse, d'agressive euphorie, d'allégresse sadique à manger l'autre, le dévorer, le mettre en pièces²².

Le système défensif canadien

Après ce qui vient d'être dit, l'on sera peut-être tenté de conclure que le Canada, pays foncièrement fragile et menacé, est voué à une disparition prochaine. Il convient cependant de ne pas exagérer la vulnérabilité de la fédération canadienne. Face au spectre de la fragmentation, le Canada n'est pas complètement démuni. Sans doute est-il profondément déboussolé par la constante progression du souverainisme québécois, qu'il ne parvient pas à juguler, mais le fait est qu'il y résiste. Les mouvements légaliste et partitionniste sont des exemples éloquents de la volonté de résistance du Canada, laquelle s'observe également à travers une variété de mesures défensives. L'usage de discours catastrophistes pourrait faire partie du lot. Dans les développements précédents, le catastrophisme nous est apparu comme l'expression de certaines angoisses appréhendées en cas de sécession du Québec. La rhétorique de la catastrophe prend cependant

^{22.} En écrivant ces mots, j'ai à l'esprit la description que fait Mélanie Klein du sadisme oral: «Le plaisir que le nourrisson éprouve à têter fait normalement place au plaisir de mordre. Si les satisfactions lui font défaut au stade oral de succion, il les recherchera davantage au stade oral de morsure. [...] Erna était un cas de ce genre. Elle avait souvent blessé sa mère au sein par ses morsures, lorsqu'elle était toute petite, et bien avant d'avoir des dents», (La psychanalyse des enfants, Paris, PUF, 1990, p. 137-138).

un sens tout différent si on la regarde comme une façon de *prévoir* les difficultés futures, pour mieux s'y préparer, en imaginant le pire scénario possible: l'éclatement du Canada.

La prédiction du pire ne me semble pas, toutefois, le mode de défense privilégié du Canada. Je dirais qu'il s'agit plutôt de la surcompensation narcissique. Pour combattre ses faiblesses et ses divisions intérieures, le Canada s'enorgueillit de sa magnitude coast to coast. Il célèbre le culte de son gigantisme. Le Canada, l'un des plus grands pays du monde! Le Canada et ses Rocheuses, ses champs de blé immenses, ses forêts à perte de vue, ses lacs innombrables... Le Canada, pays de grands espaces - espaces vides, mais espaces grands! Récemment s'est ajoutée à la fierté quantitative une plus-value qualitative: le Canada n'est pas seulement l'un des plus grands pays du monde, il est le meilleur pays du monde! C'est l'ONU qui le dit (quoi qu'en pensent, en ricanant, les puissances du globe...). L'on se demande aussi s'il n'y a pas là, dans les discours grandiloquents d'un certain fédéralisme triomphant, comme un dérivé tardif des rêves révolus et finis d'une immense colonie d'Amérique anglaise et loyaliste (fantasme saboté, comme on sait, par les rebelles américains, et peut-être à nouveau par les souverainistes québécois). Quant aux visions de grandeur d'un certain fédéralisme francophone, peut-être puise-t-il à ce messianisme canadien-français qui, jadis, se donna pour mission providentielle de «civiliser» l'ensemble du continent. Dans tous les cas, le mouvement est le même : c'est celui de la grenouille, du gonflement grandiose du moi.

Le mécanisme de la surcompensation narcissique ne peut être, évidemment, reconnu par ceux-là même qui y ont recours, puisque ce serait admettre le caractère illusoire d'une grandeur et d'une puissance tenues au contraire pour vraies. La surcompensation narcissique est alors déniée (par le fédéraliste) et reconnue projective-

ment chez l'autre (le souverainiste). Nous avons un bon exemple de ce phénomène dans les sarcasmes répétés de Jean Chrétien au sujet des «sentiments d'humiliation» des souverainistes, et plus particulièrement de la classe politique péquiste et bloquiste, soupçonnée de vouloir se promener, comme les ministres fédéraux, en chars diplomatiques avec des flags du Québec sur le hood. L'accusation est transparente en ce qu'elle nous révèle la «façon de penser» de notre premier ministre, qui raille ainsi, sans s'en apercevoir, son propre désir à lui, petit gars de Shawinigan, de rouler en char diplomatique avec un flag du Canada sur le hood, désir que menacent directement les souverainistes par leur projet de sortir le Québec de la fédération canadienne (par leur projet d'empêcher Jean Chrétien de rouler en char diplomatique du Canada). La hargne et le mépris de certains fédéralistes québécois à l'égard des souverainistes (l'on pense à Trudeau) s'explique en partie par une certaine soif de pouvoir, le plus grand possible, «national» et «international», que ne leur permet pas de satisfaire la simple province natale, mais que met à leur portée le grand pays du Canada.

Si le fédéralisme se montre si souvent féroce à l'endroit du souverainisme québécois, c'est que celui-ci met en péril le mécanisme de surcompensation narcissique grâce auquel la fédération cherche précisément à se consolider. Dans ces conditions, le souverainisme doit être attaqué, d'autant plus qu'il porte atteinte au système de défense canadien à au moins trois niveaux. D'abord sur le plan géographique (sans Québec, le Canada ne serait plus le vaste pays qu'il est...); puis sur le plan de la diplomatie internationale (sans Québec, le Canada perdrait peut-être sa place au sein du G7, déjà menacée par les puissances émergentes d'Asie...); et enfin «militaire», faute d'un meilleur terme (avec une victoire souverainiste, le Canada aurait perdu la bataille de l'unité, et la Conquête de jadis serait partiellement annulée...). Vu sous l'angle du

narcissisme, l'on comprend que le Canada s'oppose au souverainisme québécois, dont il peut craindre une triple humiliation. Humiliation d'autant plus dure à porter si l'on pense que le Canada entretient peut-être depuis toujours un secret désir de rivalité avec le puissant grand frère du sud (qui, lui, n'a aucune difficulté à «contrôler» ses minorités...). Les sentiments d'humiliation dont parle notre premier ministre, ce ne sont donc pas seulement, et d'abord, ceux des souverainistes (qui, effectivement, sont capables de s'y vautrer et de s'y complaire), mais ceux aussi des fédéralistes canadiens. En fait, quand on y réfléchit bien, le Canada n'est-il pas un pays de peuples à l'orgueil brisé (peuples autochtones compris)?

Un second processus défensif, d'ailleurs proche du précédent, contribue également de façon importante au maintien de l'intégrité narcissique canadienne. Je veux parler de la croyance au dogme de l'unité, de ce culte canadien du «principe unaire», reçu comme le seul possible et bon. L'UN, chiffre magique, chiffre du TOUT, de l'entité une et indivisible, essence irréductible et inentamable. L'UN, nombre divin, synonyme de paix et d'harmonie, car ce qui est uni n'est pas divisé, et la division est gage de conflit, d'opposition, de rivalité, de désordre...

Il est remarquable de constater comment la rhétorique fédéraliste s'applique à présenter comme allant de soi un assemblage conceptuel qui, en épousant les présupposés du discours idyllique ou utopique (unité = paix, harmonie, bonté, communion, partage, bonheur...; multiplicité = opposition, conflit, rivalité, envie, lutte, méchanceté, malheur...), vise essentiellement à discréditer le mouvement souverainiste. Car à partir de ces deux mêmes catégories de l'«unité» et du «multiple», il serait possible de bricoler un assemblage qui produirait l'effet inverse (unité = homogénisation, stérilité, répétition, platitude, rejet de l'autre, enfermement, principe de mort...; multiplicité = foisonnement, diversité, nouveauté, découverte, imprévu,

changement, ouverture, principe de vie...). À partir d'un tel jumelage, le culte canadien de l'unité apparaît sous un tout autre jour, non plus comme le reflet d'un projet louable de rencontre et de pacification, mais comme une mesure défensive visant à se protéger de l'autre, de la différence, des intrusions de l'extérieur et de l'intérieur ²³. La vénération du UN pour combattre la fragmentation du moi... L'unité, arme suprême contre la folie québécoise et psychotique de l'éclatement...

Nous occupant de sémantique, il est intéressant de remarquer aussi comme le verbe «se séparer», au Canada anglais, a fini par prendre dans le contexte politique un sens résolument péjoratif. Je me demande aussi s'il n'y a pas, dans l'idée de «séparation», dans le concept même de séparation, quelque chose de foncièrement désagréable, voire d'insupportable au Canada anglais. Car l'acte de la séparation, n'est-ce pas celui-là même que le Canada, contrairement aux rebelles américains, n'a pas su, voulu ou osé commettre vis-à-vis de la mère patrie? Se séparer, c'est couper le cordon ombilical, exister de façon autonome, prendre possession pour soi de son propre territoire. Le Canada est un pays de loyalistes: cette donnée historique est primordiale, et il importe d'en prendre la mesure (notamment sur le plan psychologique). Le Canada est, certes, aujourd'hui un pays indépendant, quoique cette indépendance, sur le plan symbolique, soit relativement récente (pensons, par exemple, au choix de l'unifolié ou au rapatriement de la Constitution). Mais là n'est pas l'important, qui tient au fait plutôt que le Canada n'a pas «pris», cherché, réalisé de lui-même son autonomie, laquelle lui a été au contraire imposée par la mère patrie. Avant que le projet de Confédération ne soit élaboré à

^{23.} C'est pour contrer justement cette image négative qu'a été conçue la politique multiculturelle, qui fonctionne ici comme dénégation du discours idyllique de non-différence.

Londres, la Grande-Bretagne, déjà, avait «abandonné» ses colonies en mettant fin, dès 1842, à sa politique mercantiliste, obligeant ainsi les orphelines à s'occuper de leur propre survie économique (ce qui ne se fit pas, d'abord, sans angoisses). La situation des anglophones et des francophones du Canada n'est nullement comparable, mais il y a tout de même une vague parenté dans le destin de ces deux peuples qui se sont incomplètement ou passivement émancipés de leurs mères patries respectives. Pays de peuples à l'orgueil brisé, le Canada est aussi la nation des peuples orphelins. Sans doute que ceci explique cela...

Parce qu'il vit depuis si longtemps coupé de la France, parce qu'il vit depuis plus de deux siècles une séparation de fait, le Québec souverainiste est peut-être plus à l'aise avec l'idée de son indépendance que ne l'est le Canada anglais, qui jouit pourtant d'une indépendance réelle, dont il pourrait cependant ne pas s'être tout à fait accommodé. J'en veux pour preuve ce fantasme d'inséparation qui me semble dominer au Canada, et dont témoigne le recours erroné, mais révélateur, au mythe des «deux solitudes». L'expression, comme on sait, vient du célèbre roman de Hugh MacLennan, qui lui-même l'emprunte à Rilke, dont il cite, en exergue, et sous forme versifiée, un extrait des Lettres à un jeune poète:

Love consists in this, that two solitudes protect, and touch, and greet each other²⁴.

^{24.} L'extrait correspondant des Lettres à un jeune poète se trouve à la fin de la lettre VII, Paris, Grasset, coll. «Les Cahiers Rouges», 1986, p. 83-84: «L'amour ne sera plus le commerce d'un homme et d'une femme, mais celui d'une humanité avec une autre. Plus près de l'humain, il sera infiniment délicat et plein d'égards, bon et clair dans toutes les choses qu'il noue ou dénoue. Il sera cet amour que nous préparons, en luttant durement: deux solitudes se protégeant, se complétant, se limitant, et s'inclinant l'une devant l'autre.»

La lecture de Rilke nous réserve une énorme surprise. Alors qu'on associe au Canada une valeur essentiellement négative au mythe des deux solitudes (francophones et anglophones ne peuvent pas «communiquer»; ils ne se comprennent pas; ils voient tout différemment), chez le poète allemand, la solitude, loin d'être une chose en soi malheureuse, représente la condition même de l'amour, de la sollicitude et de la proximité. Dans un autre passage de la même lettre, Rilke développe cette idée de façon plus explicite encore: «Tout apprentissage est un temps de clôture. Ainsi pour celui qui aime, l'amour n'est longtemps, et jusqu'au large de la vie, que solitude, solitude toujours plus intense et plus profonde. L'amour ce n'est pas dès l'abord se donner, s'unir à un autre.» Et le poète de se demander: «Que serait l'union de deux êtres encore imprécis, inachevés, dépendants?» «Le Canada», est-on tenté de répondre, car notre pays résulte bel et bien de l'union de deux peuples aux identités fragiles et incertaines.

De la conception rilkienne de la solitude (et de l'amour), l'on trouve l'expression théorique dans les travaux du psychanalyste anglais Donald D. Winnicott. Dans un article intitulé « La capacité d'être seul 25 », Winnicott défend l'idée que l'aptitude à la solitude est « l'un des signes les plus importants de la maturité du développement affectif ». Selon le psychanalyste, la capacité d'être seul s'acquiert à travers l'expérience paradoxale qui consiste pour l'enfant à «être seul en présence de quelqu'un d'autre » (la mère). La capacité d'être « réellement » seul, ensuite, implique que cette présence parentale bienveillante a pu être intériorisée, l'enfant profitant alors d'un « environnement interne » qui lui permettra de développer ce que Winnicott appelle la « relation au moi ».

L'article se trouve dans l'ouvrage intitulé De la pédiatrie à la psychanalyse, Paris, Payot, 1992, p. 325-333.

Chez Rilke comme chez Winnicott, l'expérience de la solitude apparaît non seulement inévitable, mais nécessaire et positive: la capacité de l'individu à vivre la solitude est ce qui lui permet d'exister de façon pleine et autonome - et donc d'aimer. Le Canada, lui, ne voit pas les choses de cette manière, car il prête d'emblée une valeur négative et malheureuse à la solitude humaine. C'est là le reflet de ses dispositions mélancoliques. Le drame du mélancolique, en effet, c'est de ne pouvoir vivre «seul», de ne pouvoir vivre dans l'état de la séparation, de ne pouvoir faire le deuil de l'objet d'amour perdu²⁶. Pour annuler la souffrance de la solitude, le mélancolique cultive le fantasme de l'inséparation, de la fusion avec l'autre; car dans l'état d'indivision - où le DEUX est UN la souffrance d'être seul n'existe pas, l'état de solitude n'y étant pas même concevable. Parce qu'ils se sont imparfaitement affranchis de leurs mères patries respectives, les peuples francophone et anglophone du Canada ont toujours eu la solitude malheureuse. L'un avec l'autre, ils ont alors cherché à reproduire le lien d'indivision, seul mode de rapport à l'autre à la portée de nos deux peuples dépendants (cela semble en voie de changer au Québec, et peut-être aussi au Canada, notamment dans l'Ouest). En conséquence, il me semble que francophones et anglophones du Canada ne forment pas, au sens où l'entend Rilke, «deux solitudes». Dans l'état actuel des choses, il serait sans doute plus juste de parler de deux «unitudes». L'expression de Rilke ne pourrait correctement s'appliquer à nos deux peuples que si le Québec était vraiment «seul», c'est-à-dire indépendant, et le Canada anglais aussi...

Sur ce thème, voir Sigmund Freud, «Deuil et mélancolie», Métapsychologie, Paris, Gallimard, coll. «Folio», 1990; ou encore Julia Kristeva, Soleil noir. Dépression et mélancolie, Paris, Gallimard, coll. «Folio», 1989.